

**EMMAÜS ÉPARGNE SOLIDAIRE SOUTIENT CETTE ANNÉE
LE PROJET D'EMMAUS CONNECT À BORDEAUX !**

**EMMAÜS
ÉPARGNE
SOLIDAIRE**



L'INCLUSION NUMÉRIQUE ET SOCIALE À BORDEAUX MENACÉE

Après 2 années de recherche, l'antenne bordelaise d'Emmaüs Connect a enfin pu déménager dans un local adapté à ses activités, situé à proximité immédiate de la gare.

Ce lieu, au cœur de la ville et très accessible, lui permet d'accueillir **dans les meilleures conditions un public en grande précarité numérique**. Les salariés et bénévoles ont réalisé d'importants travaux pour créer un espace convivial, fonctionnel et ouvert à tous.

Mais aujourd'hui, le bâtiment est mis en vente. Un **risque réel d'éviction pèse sur Emmaüs Connect** à l'échéance de son bail. Dans un contexte de forte pression immobilière, l'association aura très peu de chances de retrouver un local en centre-ville, alors que le nombre de personnes à aider ne cesse de croître.

C'est donc un **acteur essentiel de la lutte contre l'exclusion numérique et sociale qui se retrouve menacé**.



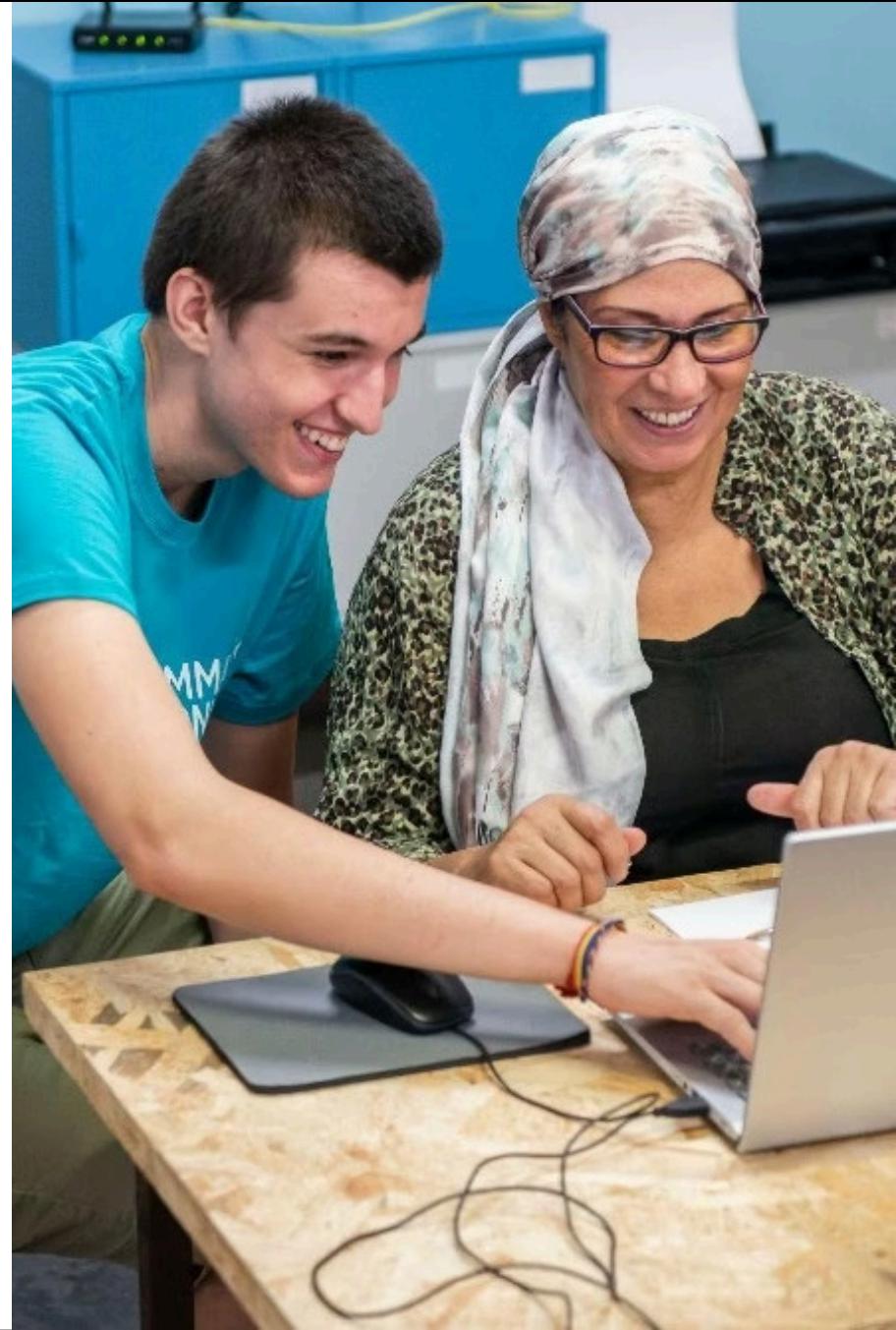
CAMPAGNE POUR SOUTENIR EMMAÜS CONNECT À BORDEAUX !

Vous pouvez agir concrètement pour préserver ce lieu de solidarité au cœur de Bordeaux. En confiant une partie de votre épargne à Emmaüs Epargne Solidaire (la Foncière du Mouvement Emmaüs), vous contribuez à l'achat du local occupé par Emmaüs Connect à Bordeaux et à la sécurisation de ses activités.

Vous pouvez par ailleurs bénéficier d'un **avantage fiscal de 25 %** du montant investi, grâce à l'agrément **ESUS** (Entreprise solidaire d'utilité sociale) dont dispose Emmaüs Épargne Solidaire.

Votre épargne devient un outil d'utilité sociale : elle protège un acteur de terrain reconnu et favorise l'inclusion numérique.

Investir dans des entreprises non cotées comporte cependant un risque important de perte partielle ou totale des montants investis ainsi qu'un risque d'illiquidité.



QUESTIONS FRÉQUENTES

Découvrez tout ce que vous devez savoir sur Emmaüs Épargne Solidaire, la collecte d'épargne solidaire, le processus de souscription, la fiscalité, etc.



EMMAUS EPARGNE SOLIDAIRE

Pour répondre aux difficultés de financement des locaux d'activités des Groupes Emmaus, le Mouvement s'est doté en 2021 d'un nouvel outil de solidarité interne : **une foncière** appelée Emmaüs Epargne Solidaire.

Cette foncière immobilière mobilise des fonds auprès de citoyens qui veulent **donner du sens à leur épargne** et auprès des Groupes Emmaüs.

Ces fonds servent pour l'acquisition de bâtiments mis à disposition des Groupes en échange d'un loyer.

LES PROJETS FINANÇÉS

5 opérations ont été financées et mises en location :

- Mouans-Sartoux (06) : acquisition d'une boutique de vente d'objets de seconde main dans un territoire
- Tero Loko (38) : construction d'un bâtiment bioclimatique
- Emmaüs Nord du Lot (46) : acquisition d'une salle de vente
- La Pointe Emmaüs – Primelin (29) : soutien à la création d'un tiers-lieu
- Emmaüs Environnement (43) : acquisition d'un bâtiment

Ces opérations représentent à ce jour **6 200 m²** d'immobilier d'activité sanctuarisé pour le Mouvement.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Tout citoyen majeur peut souscrire à Emmaüs Epargne Solidaire.

Les personnes morales qui souhaitent financer des projets à forte utilité sociale peuvent elles aussi souscrire.

MONTANT MINIMUM

Vous pouvez souscrire à partir de 100€.



QUAND ET COMMENT SOUSCRIRE ?

PÉRIODES DE SOUSCRIPTION

La campagne de collecte d'épargne solidaire d'Emmaüs Épargne Solidaire est actuellement ouverte.

Elle sera clôturée le 23 décembre prochain.

SOUSCRIPTIONS MULTIPLES

Vous pouvez tout à fait souscrire plusieurs fois, soit au cours de cette campagne de collecte ou lors d'une campagne ultérieure.

NOTRE PARTENAIRE : LITA.CO

Pour vous permettre de souscrire en toute sérénité, nous avons fait le choix de nous associer à [LITA.co](#), la plateforme pionnière du financement participatif responsable.

UNE SOLUTION SÉCURISÉE

[LITA.co](#) travaille avec des organisations et des entreprises innovantes sur le plan social et environnemental.

Elle propose une solution digitale simple et sécurisée, permettant aux particuliers et aux institutions de financer des projets solidaires.

COMMENT SOUSCRIPTRE ?

Pour soutenir le projet d'acquisition du local d'Emmaüs Connect à Bordeaux, via le site de LILTA.co

[**Cliquez ici !**](#)

COMMENT INVESTIR SUR LITA.CO ?

Pour investir dans Emmaüs Épargne Solidaire sur la plate-forme LITA.co, vous devez :

01

CRÉER VOTRE COMPTE

créer votre compte investisseur en cliquant sur le bouton « S'inscrire » :
https://fr.lita.co/fr/investors/sign_up

02

COMPLÉTER VOTRE PROFIL

compléter votre profil en répondant à un formulaire en ligne (questions portant sur vos motivations, votre patrimoine et vos connaissances financières),

03

VÉRIFIER VOTRE IDENTITÉ

vérifier votre identité (en joignant un justificatif d'identité et de domicile).

- Ces étapes sont obligatoires d'un point de vue réglementaire, elles visent à renforcer la protection des investisseurs.
- Ces informations déclaratives permettent par ailleurs à LITA.co de vous avertir s'il considère qu'un investissement vous met en risque.
- L'ensemble de vos données reste absolument confidentiel et leur usage strictement limité à la bonne exécution de la mission de LITA.co.

DOCUMENTS ET ACCOMPAGNEMENT

DOCUMENTS NÉCESSAIRES

L'investissement responsable étant sécurisé et réglementé, il vous sera demandé de compléter votre profil avec :

- Un scan de votre **carte d'identité / passeport**,
- Un scan d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

INFORMATION POST-INVESTISSEMENT

Une fois votre investissement réalisé, vous serez informé des actualités de la levée de fonds via des mails de **LITA.co**, notamment au moment de la clôture de la levée de fonds.

Vous recevrez votre **attestation fiscale** quelques semaines suivant la clôture, qui vous sera utile lors de votre déclaration d'impôts sur le revenu au printemps de l'année prochaine.

ACCOMPAGNEMENT LITA.CO

Tout au long de la levée de fonds, vous pouvez être accompagné par les conseillers LITA et prendre RDV sur le site.

Vous pourrez échanger sur votre démarche d'investissement responsable, et également demander conseil pour diversifier votre épargne, si d'autres projets vous intéressent.

 support.lita.co

[Notre centre d'aide | Premiers pas sur Lita](#)

[Premiers pas sur Lita |](#)

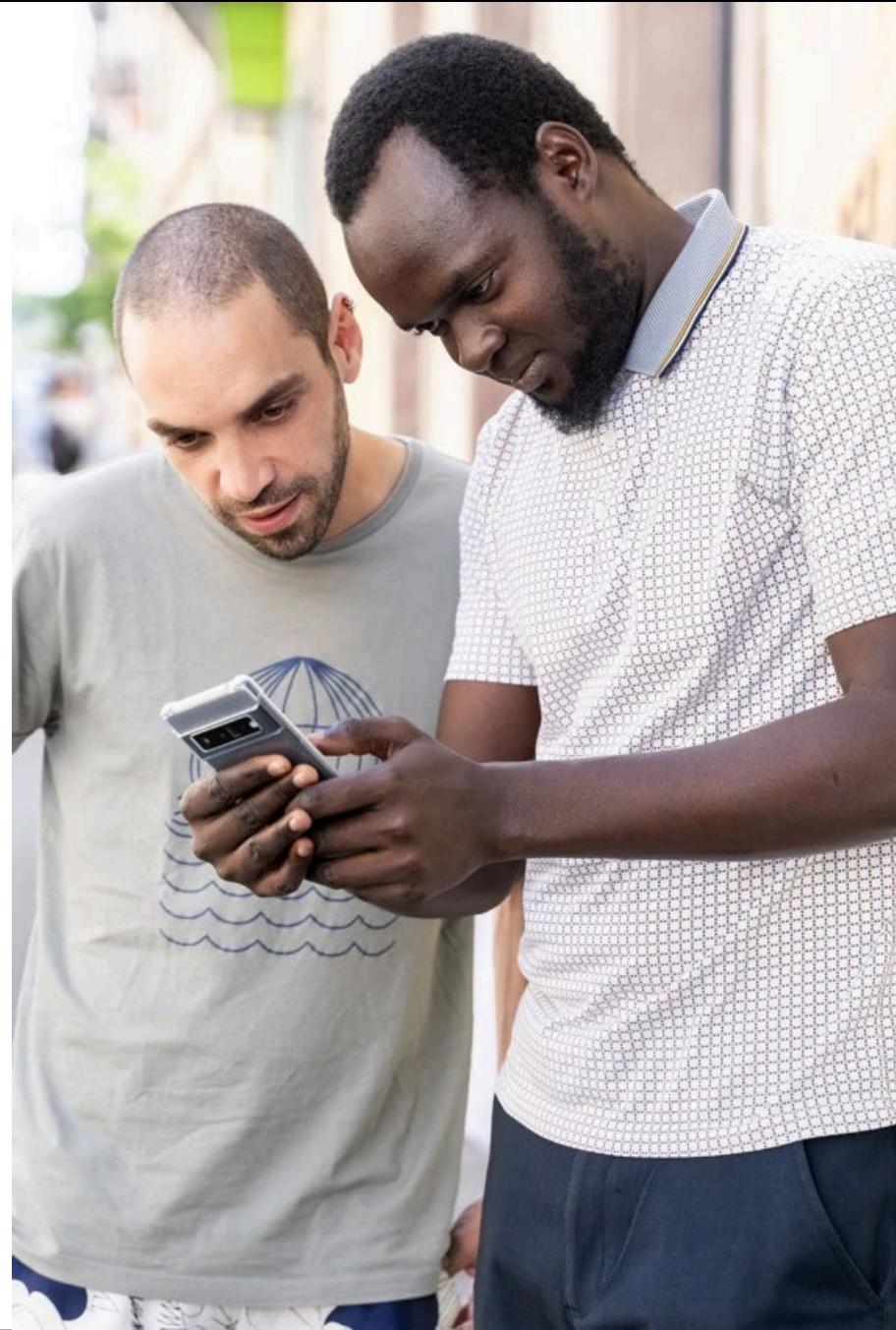
CONTACT LITA.CO

- Tchat en ligne réactif (dans les 2h les jours ouvrés)
- contact@lita.co
- RDV téléphonique avec un conseiller : 01 87 65 20 42
<https://calendly.com/lita-co-rdv-tel-conseillers-investissement-durable>

AVANTAGE FISCAL

Emmaüs Épargne Solidaire dispose de conditions fiscales avantageuses grâce à son agrément ESUS ([Entreprise solidaire d'utilité sociale](#)), accordé par le Ministère de l'Économie et des Finances.

Cet agrément d'État certifie qu'Emmaüs Épargne Solidaire est avant tout une entreprise agissant pour l'intérêt général qui permet aux épargnants de bénéficier d'une réduction de d'Impôt sur le Revenu suivant le montant investi.



RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU

25%

TAUX DE RÉDUCTION

Les personnes assujetties à l'impôt sur le revenu (IR) peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu en fonction du montant total investi. Cette réduction est de 25% depuis le 28 juin 2024 et elle durera jusqu'au 31 décembre 2025.

1 250€

EXEMPLE CONCRET

Ainsi, une souscription de 5 000 € à Emmaüs Épargne Solidaire peut vous permettre de déduire 1 250 € sur votre Impôt sur le Revenu de la même année.

COMMENT DÉCLARER ?

La déclaration de votre souscription déductible de l'impôt sur le revenu se fait sur la déclaration des revenus, plus précisément sur la Déclaration de Revenus Complémentaires 2042C, cadre 7 à la rubrique " Réduction et crédits d'impôts".

CONSERVATION ET RISQUES



DURÉE DE CONSERVATION

Un investissement immobilier est un placement à moyen terme.

Dans les cas où vous êtes assujetti à l'Impôt sur le Revenu, vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt à condition de **conserver vos titres au moins 7 ans**.



RISQUES LIÉS À LA SOUSCRIPTION

Investir dans des entreprises non cotées comporte un **risque important de perte partielle ou totale des montants investis** ainsi qu'un risque d'illiquidité.



CONDITIONS DE CESSION

Il vous est possible de **céder vos parts une fois par an**, Emmaüs Epargne Solidaire organise la reprise des parts (par un autre investisseur ou rachète les parts).

FRAIS ET RÉMUNÉRATION

RÉMUNÉRATION DES ACTIONS

Le but premier de l'épargne solidaire n'est pas de privilégier l'actionnaire, mais de permettre à des projets d'utilité sociale et environnementale de voir le jour, de façon éthique et transparente.

Ainsi, les **actions ne sont pas rémunérées** et Emmaüs Épargne Solidaire ne verse pas de dividendes.

FRAIS DE DOSSIER

Notre partenaire [LITA.co](#) applique des frais de dossier lors de l'investissement. Ces frais sont dégressifs selon le montant investi :

- **3,5% TTC** si l'investissement est **inférieur à 15 000€**
- **2,5% TTC** si l'investissement est **compris entre 15 000€ et 29 999€**
- **1,5% TTC** si l'investissement est **supérieur ou égal à 30 000€**



BESOIN D'ÉCHANGER ?

N'hésitez pas à vous rapprocher d'Aymeric de Goussencourt

Responsable de mission Foncière « Emmaüs Epargne Solidaire »

06.37.21.88.04 - adegoussencourt@emmaus-france.org

Et à visiter notre site internet : <https://www.emmaus-epargne-solidaire.fr/>

MERCI !